



Litige entre deux entreprises

Par **deezes_old**, le **11/12/2007** à **19:10**

ayant ouvert ma propre entreprise j'ai été démarché par une commerciale d'une boîte de pub,dans la hâte et tout en faisant confiance j'ai accepté le contrat qu'on me proposé.Après m'être renseigné je me suis rendu compte que ses arguments qui m'ont par ailleurs fais accepté ce contrat été faux.Ayant versé le quart du tarif demandé je souhaiterai annulé le contrat en précisant qu'il fut signé le samedi 8 dec 2007 et que ma demande d'annulation date du lundi 10dec 2007 suis je en droit de la demander et surtout puis-je me faire rembourser la totalité de mes frais??? merci de me repondre